

HYDRAULIC HERITAGE OF THE UPSTREAM SOUSS, MOROCCO : UNTAPPED TERRITORIAL RESOURCE

Hassan Faouzi

Summary

This communication suggests exploring the notion of heritage and specifying its role as territorial resource through the example of the hydraulic heritage, which can be a vector of territorial development, especially that in upstream Souss the tourism is under-developed despite of the presence of an important patrimonial potential. More exactly, through the articulation between heritage, tourism and territorial development, we are going to study the question to know how the tourist valuation of the patrimonial resources in the region of Souss can be designed and implemented. The results of this work show, in the case of upstream Souss, the absence of any process of tourist valuation of the hydraulic heritage. It prefigures a tourist development area with some more of relationships with the territory.

Keywords

Heritage hydraulics, territory, development, tourism, Souss, Morocco

**EL PATRIMONIO HIDRÁULICO DE LA PARTE ORIENTAL DEL SOUSS,
MARRUECOS : UN RECURSO NO EXPLOTADO Y UNA RIQUEZA A
SALVAGUARDAR**

Hassan Faouzi

Resumen

Esta comunicación propone explorar la noción de patrimonio y precisar su papel como recurso territorial a través del ejemplo del patrimonio hidráulico, que puede ser un vector de desarrollo territorial, sobre todo que en Souss el turismo es poco desarrollado a pesar de la presencia de un potencial patrimonial importante. Más precisamente, a través de la articulación entre patrimonio, turismo y desarrollo territorial, vamos a estudiar la cuestión de saber cómo la valorización turística de los recursos patrimoniales en la región de Souss puede ser concebida y puesta en ejecución. Los resultados de este trabajo muestran, en el caso de Souss anterior, la ausencia de todo proceso de valorización turística del patrimonio hidráulico. Prefigura un polo de desarrollo turístico todavía con pocos relaciones con territorio.

**P
alabras clave**

Patrimonio hidráulica, territorio, desarrollo, turismo, Souss, Marruecos

PATRIMOINE HYDRAULIQUE DU SOUSS, MAROC : UNE RESSOURCE NON EXPLOITEE ET UNE RICHESSE A SAUVEGARDER

Hassan Faouzi¹

Résumé

Cette communication se propose d'explorer la notion de patrimoine et de préciser son rôle en tant que ressource territoriale à travers l'exemple du patrimoine hydraulique, qui peut être un vecteur de développement territorial, surtout que dans le Souss amont le tourisme est peu développé malgré la présence d'un potentiel patrimonial important. Plus précisément, à travers l'articulation entre patrimoine, tourisme et développement territorial, nous allons étudier la question de savoir comment la valorisation touristique des ressources patrimoniales dans la région du Souss peut être conçue et mise en œuvre. Les résultats de ce travail montrent, dans le cas du Souss amont, l'absence de tout processus de valorisation touristique du patrimoine hydraulique. Il préfigure une zone de développement touristique avec encore peu de rapports avec le territoire.

Mots-clés

Patrimoine hydraulique, territoire, développement, tourisme, Souss, Maroc

Introduction

Le patrimoine à travers ses aspects variés contribue à renforcer les spécificités des communautés et des régions. Il peut faire également la richesse des groupements humains par sa valeur exploitable et monnayable, notamment dans le cadre du développement touristique. La région de Sous dispose d'atouts naturels importants et un patrimoine culturel matériel et immatériel riche et diversifié mais inexploité. Le patrimoine hydraulique, témoin vivant de plusieurs civilisations, fait partie des richesses de cette région sans pour autant contribuer à son développement économique par l'attrait touristique qu'il représente.

Dans cette région se mêlent les petites et la grande histoire : celle des paysans qui ont creusé et qui ont fait évoluer les techniques d'irrigation, et l'histoire des dynasties (almoravides, almohades, les saadiens...) qui ont façonné le paysage de la région et qui nous ont légué un héritage discret mais fondateur. Ces installations et techniques d'irrigation dont la maîtrise a toujours été un facteur de développement de la région du Sous amont représentent l'une des richesses de son patrimoine immatériel et matériel. Ce patrimoine est censé apporter les ressources du tourisme culturel et générer par ses rénovations des qualifications utilisables au profit d'autres secteurs (ex. l'artisanat), et réduire la pauvreté, participant ainsi à stopper l'exode de ces zones rurales vers les villes.

La globalisation de l'économie permet aujourd'hui de concevoir la participation d'acteurs autrefois extrêmement marginaux pour leur survie économique. Le virage culturel de l'économie globale permet la commercialisation d'éléments considérés jusqu'alors sans valeur. Le tourisme est une des articulations de cette économie globale. Le tourisme culturel est la forme de développement qui pourrait assurer la durabilité conjointe et cohérente du tourisme et du patrimoine culturel.

Cet article porte sur les enjeux de la production et de la valorisation patrimoniale et aborde la valeur du patrimoine hydraulique de la région du Sous amont comme base du développement territorial. Le recours au patrimoine comme modèle culturel pour le territoire, nous pousse à se poser plusieurs questions. Y-t-il une politique nationale, régionale ou locale de patrimonialisation destinée à favoriser une économie touristique ? Comment développer une offre culturelle diversifiée, pérenne, accessible à tous ? Comment développer les synergies territoriales autour du patrimoine et du tourisme ? Comment les reliques de ces installations hydrauliques pourraient faire de cette région du Sous, actuellement défavorisée, un territoire d'intérêt stratégique ? Y-t-il une prise en compte de ce potentiel patrimonial qui permet de mesurer les chances et les enjeux du tourisme culturel, pour le développement local ? Le patrimoine constitue-t-il un facilitateur dans le processus de construction territoriale ? Les NTIC (Nouvelles Technologies d'Information

et de Communication) sont elles utilisées pour valoriser et promouvoir le patrimoine de la région ? Pour aborder cette réflexion, différentes approches scientifiques ont été mobilisées : recueil de données monographiques, cartes topographiques, une série de photographies aériennes, enquêtes, entretiens avec les acteurs locaux et observations sur le terrain.

Nous avons commencé par des séjours sur le terrain qui nous ont permis d'approfondir nos observations et de mener nos enquêtes auprès des acteurs locaux. Nous avons aussi consulté bon nombre de livres, d'études, sites Internet, articles de presse et visualisé plusieurs documents vidéo abordant la problématique traitée ici.

Grâce à ce travail bibliographique, nous avons identifié plusieurs phénomènes qui semblaient nous permettre de vérifier nos hypothèses et nous servir de révélateurs pour une compréhension des liens entre patrimoine, NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), tourisme, et développement territorial.

Nous avons utilisé des méthodes qualitatives pour la collecte des données, celles-ci étant plus appropriées lorsqu'il s'agit de comprendre un phénomène. Les données sont donc collectées sous forme de mots plutôt que sous forme de chiffres au moyen d'entretiens semi-directifs.

Le patrimoine une ressource territoriale

Après avoir été considéré comme un élément de constitution de la nation (Choay, 1988 ; Poulot, 2006), le patrimoine est devenu ressource pour la construction et le développement des territoires (Landel et Senil, 2014). L'observation des démarches de développement local montre une grande mobilisation des objets patrimoniaux dans l'élaboration des projets de territoire (Landel et Senil, 2014). Le patrimoine est aujourd'hui engagé dans la construction des territoires. Dans un contexte de concurrence généralisée entre les territoires, l'innovation est devenue un des moteurs de la compétitivité. Ainsi, en prenant part aux dynamiques territoriales, le patrimoine acquiert un statut et une force renouvelés. *« Il permet en retour aux territoires d'asseoir leur légitimité. Le patrimoine constitue une dimension essentielle de la ressource territoriale »* (Landel et Senil, 2014, p. 2). Selon Barel (1981) le patrimoine est assimilé à un stock d'opportunités. Il est appréhendé comme moteur des constructions et du développement territorial et comme une ressource territoriale (Pecqueur, 2002 ; Peyrache-Gadeau, 2004 ; Landel, 2006 ; François *et al.*, 2006). L'hypothèse principale est que *« les ressources ne sont pas également réparties dans l'espace, mais (que) tous les espaces ont "potentiellement" des ressources... à condition de les faire émerger et les valoriser au mieux »* (Pecqueur, 2002, p. 124).

Patrimoine et territoire apparaissent donc intimement liés. Il apparaît donc que, si une ressource est considérée comme étant susceptible de créer de la richesse (Brunet, Ferras, Thery, 1992), il serait erroné de supposer que ces fins marchandes sont seules et uniques. Ainsi, *« en abordant la question du patrimoine sous l'angle de la ressource territoriale, nous sommes en mesure de mettre en balance ces deux facettes de*

l'objet, en tant qu'outil du développement territorial : à la fois, un facteur potentiel de la croissance économique, confronté à la conjoncture marchande, et un élément fondateur de la dynamique socioculturelle locale qui s'inscrit dans l'histoire de la collectivité » (François et al., 2006 : 695). Le patrimoine va assurer différentes fonctions dans la construction des projets de territoire. Les acteurs vont mobiliser des objets patrimoniaux communs et s'appuyer sur ces objets pour asseoir des actions de développement partagées (Landel et Senil, 2014). Le patrimoine apparaît alors comme un choix de développement alternatif. C'est un outil pour engager une dynamique de développement économique. Le patrimoine permet l'élaboration de projets qui permettent de légitimer l'existence du territoire (identité) (Landel et Senil, 2014).

Au Maroc les mutations profondes qui touchent à la fois les transitions démocratique, démographique, urbaine et le développement régional ne s'observe pas partout dans le territoire, ce qui crée des disparités régionales importantes, donnant lieu à un pays à plusieurs vitesses. Le développement régional constitue donc un enjeu majeur. Il vise à diminuer les disparités socio-économiques entre les régions. Dans un contexte marqué par le néo-libéralisme qui encourage le désengagement de l'Etat et la mondialisation qui prône la compétitivité des territoires, et face aux défis démographiques et socio-économiques que connaît le pays, les différents plans de développement sectoriels et les grands projets d'aménagement et d'équipement seront des atouts pour relancer la dynamique régionale (El Ansari, 2013). L'utilisation du patrimoine comme richesse peut fournir de nouvelles opportunités pour améliorer les performances économiques des territoires et satisfaire des objectifs stratégiques importants en favorisant l'ouverture des territoires grâce à une attraction accrue drainant des flux plus importants des visiteurs et en encourageant la participation du secteur privé, en particulier les PME-PMI, à la conservation et la mise en valeur du patrimoine (El Ansari, 2013). Le patrimoine s'affirme donc comme un élément de différenciation dans les stratégies de développement des territoires. Ceci explique l'intérêt croissant des institutions nationales et internationales, pour le patrimoine en tant qu'outil de développement local, intérêt qui inspire de nombreuses politiques publiques comme le Pilier 2 du Plan « Maroc vert » (Berriane, 2010). Ce Plan prévoit, dans le cadre de son Pilier II, un accompagnement solidaire de la petite agriculture avec à travers sa modernisation et ceci afin de lutter contre la pauvreté. Parmi les outils stratégiques retenus pour la mise en œuvre de la stratégie, nous citerons l'appui à la reconversion vers des secteurs porteurs comme le tourisme rural.

En fait, la reconnaissance du rôle du patrimoine, en tant que vecteur pour le développement, n'a jamais eu l'importance qu'elle a connue ces dernières années. Malgré les efforts de l'UNESCO, il a fallu attendre le sommet mondial de Johannesburg en 2002 pour que, enfin, la culture soit reconnue comme un pilier du développement. Au Maroc, des services publics ont été créés pour s'occuper de cette ressource comme la direction du patrimoine culturel attachée au Ministère de la culture. Toutefois, les services en question n'arrivent pas à mettre en place une réelle gouvernance dans la gestion de cette ressource. Actuellement, la gestion de cette ressource se trouve partagée, de fait, avec de nombreux autres acteurs publics et privés, ce qui entraîne des divergences en termes d'approche et de reconnaissance de sa valeur réelle. Le résultat est un

patrimoine en situation insatisfaisante. Cette réalité se retrouve avec beaucoup plus d'acuité au niveau des régions. L'exemple de la région de Souss est très significatif dans la mesure où le patrimoine de cette région se trouve devant de nombreux défis et enjeux stratégiques. La région du Souss détient un patrimoine naturel et culturel riche, enraciné dans l'histoire et aux origines et influences diverses. Aujourd'hui ce patrimoine se trouve menacé à cause de sa fragilité. Le patrimoine de la région du Souss est une ressource non renouvelable, fragile, largement méconnue, insuffisamment maîtrisée en termes de gestion, timidement exploitée et mise en valeur, souvent même en situation de « patrimoine en péril ».

La région du Souss : des potentialités énormes

Il est sans doute inutile d'insister sur le rôle des faits historiques pour aider à comprendre et mieux respecter le patrimoine. Les documents d'histoire jouent un rôle déterminant dans la conservation et la mise en valeur des objets patrimoniaux. Ils permettent de localiser et de découvrir les sites patrimoniaux. Partant de ce constat, nous avons jugé utile de donner un bref aperçu historique de la région du Souss.

La région du Souss (fig. 1) s'est enrichie, au cours de l'histoire, des influences de civilisations et de cultures diverses. Cette pluralité a donné lieu à une diversification patrimoniale significative qui reflète une profondeur historique. En se basant sur la convention de l'UNESCO de 1972, concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel et la loi 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité, on peut distinguer plusieurs formes du patrimoine culturel matériel dans la région du Souss. En plus des savoir-faire, des traditions, des connaissances et des modes de vie qui se regroupent généralement dans la catégorie du patrimoine culturel immatériel, on y rencontre plusieurs formes du patrimoine culturel matériel : patrimoine archéologique (sites et objets datant des périodes préhistoriques et islamiques), patrimoine urbanistique et architectural (monuments et ensembles historiques, médina, architecture rurale) et patrimoine mobilier ethnographique, artistique et documentaire (manuscrits, archives, objets, œuvres d'art, instruments, etc.). A ces formes s'ajoute une autre catégorie du patrimoine, celle d'essence naturelle : paysages, écosystèmes, ensembles naturels, formations géologiques et minéralogiques, etc.

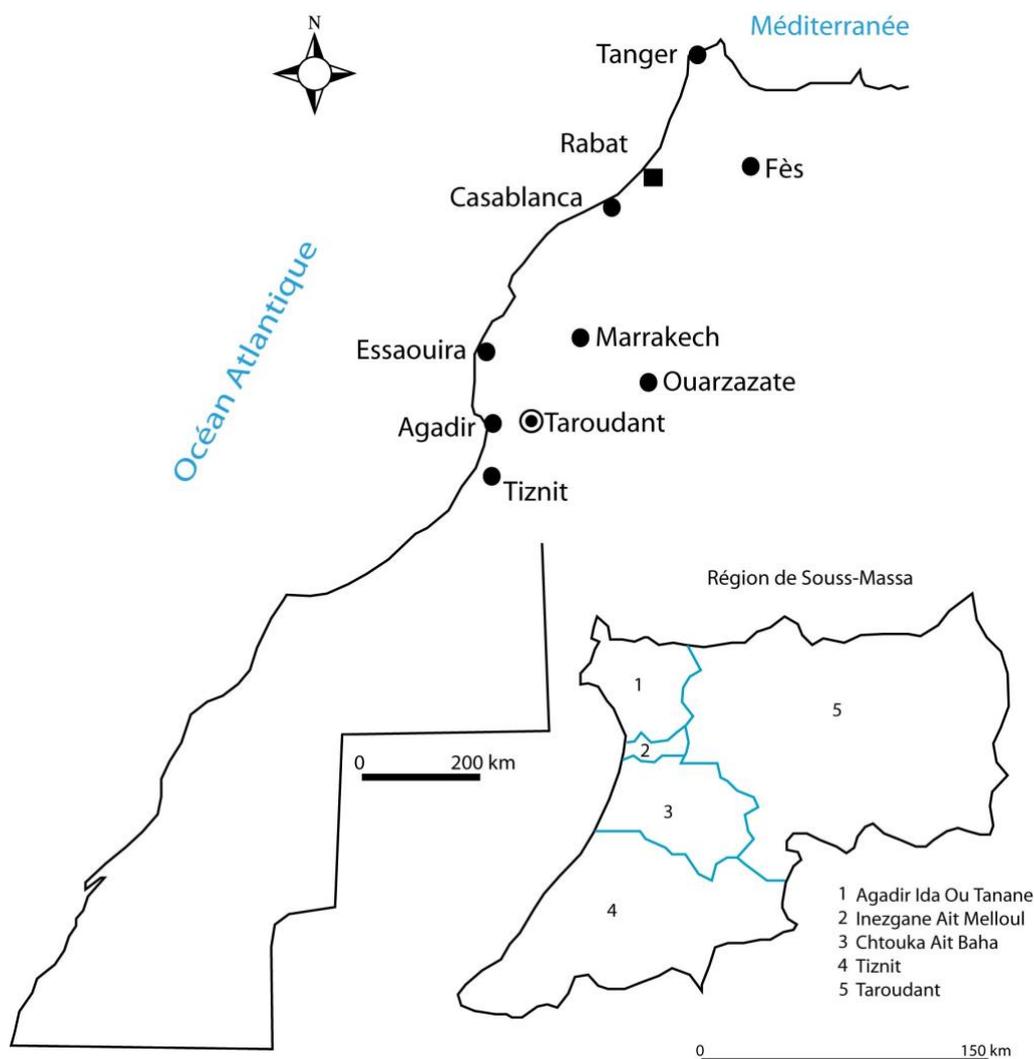


Figure 1. Localisation de la région de Souss-Massa.
Location of the region of Souss-Massa.

Les plus anciens indices de l'occupation de cette région remonteraient au Paléolithique et au Néolithique, comme l'attestent clairement les gravures et les peintures rupestres qui couvrent tout le domaine de l'Anti-Atlas. A ces témoins de l'époque préhistorique succèdent d'autres vestiges d'une époque qui reste encore obscure dans l'histoire de la région, avant l'arrivée de l'islam. Avec l'avènement de l'islam dans la région et à partir du 8^e siècle, de grandes dynasties et de petits royaumes locaux vont se succéder (Idrissides, Almoravides, Almohades, Mérinides, Saâdiens, Alaouites, royaume d'Igh). Des sites archéologiques, des ouvrages architecturaux divers attestent l'émergence et le développement de structures de peuplement et d'occupation du sol : villes, *kasbah*, *ribat*, *madrassa*, mosquées, marabouts, comptoirs portuaires, etc. Comme il est attesté par les historiens arabes, le sud marocain, particulièrement le Souss, a connu le développement de plusieurs établissements qui ont joué des rôles sociaux, économiques, défensifs et religieux importants. Le

nombre de ces établissements atteste, sans équivoque, le degré considérable auquel est arrivée l'urbanité, sinon les autres formes d'occupation du sol, dans cette partie du Maroc médiéval. Un certain nombre de sites archéologiques atteste l'ampleur qu'a pris ce phénomène et dévoile une réalité jusqu'alors inaperçue, celle d'une organisation structurée en groupements villageois et urbains médiévaux plus importante peut-être que ceux des siècles postérieurs. Malheureusement, beaucoup de ces centres et de ces villes ont disparu à jamais, ne laissant que quelques vestiges, si ce n'est parfois un toponyme ou un simple souvenir de tradition orale.

Parmi la quarantaine de médinas qui fait la gloire du Maroc, la région de Souss renferme deux centres urbains anciens : Taroudant et Tiznit. Dans ces deux villes historiques, on trouve aujourd'hui d'innombrables chefs d'œuvre d'architecture et d'art qui restent les lieux les plus admirés et les plus visités : murailles, portails, mosquées, demeures et palais, fondouks, zaouïas, maisons, ouvrages publics, ateliers, jardins historiques, etc.

En dehors de ces deux villes historiques la région de Souss dispose également de témoins matériels et d'une architecture vernaculaire ancestrale, transmis de génération en génération, comme les madrasas, les zawiya, les mosquées, les villages fortifiés, les greniers collectifs et plusieurs *ksour* et *kasbah* typiques de ces contrées. A côté du patrimoine culturel matériel immobilier, les différentes populations qui ont vécu dans cette région ont légué une autre catégorie du patrimoine matériel : le patrimoine culturel matériel mobilier. C'est un héritage abondant et très divers, dont la majeure partie est toujours enfouie sous les décombres des sites ou entassée dans des bibliothèques, voire dans des musées nationaux et parmi des collections privées. Ce type de patrimoine est composé d'objets ethnographiques, artistiques, archéologiques et de documents divers (sculptures, gravures, manuscrits, poterie, bijouterie, broderie, tapis, armes, monnaies, instruments de musique, instruments de travail du sol, etc.). En plus du patrimoine matériel, le patrimoine immatériel est constitué d'éléments qui relèvent de la culture des populations (contes, récits historiques ou épiques, récits mythologiques, légendes, proverbes, poésies chantées ou récitées, chansons), de la langue, les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les moussem, les savoir-faire artisanaux, les arts populaires, l'art culinaire. La culture immatérielle de la région est, en effet, un domaine très large et très sensible puisqu'il se trouve constamment menacé de mutation, de déformation, voire de disparition. Parmi ces témoins matériels et immatériels, nous nous sommes penchés sur un type de patrimoine qui reste largement méconnu et sous-exploité, en l'occurrence le patrimoine hydraulique.

Un héritage hydraulique d'une très grande performance

Partout dans la région de Souss les reliques des anciennes installations hydrauliques témoignent du génie de l'homme Soussi. Grâce à la maîtrise des techniques hydrauliques, les hommes ont dû contrôler la circulation des eaux. Ils ont stocké l'eau dans des étangs, des *iferdene* (réservoirs d'eau à ciel ouvert), des *tinoudfay*

(réservoirs d'eau couverts), ils l'ont drainée dans des canalisations souterraines (khetaras), avec de remarquables techniques ; ils l'ont fait monter des profondeurs de leur puits (Boujnikh, 2008).

Une grande partie des historiens s'accorde sur l'ancienneté du peuplement dans le Souss. Quasiment tous les auteurs y ont signalé l'existence d'une activité agricole, pratiquée par une population très active. Au X^{ème} siècle, après la conquête par les arabes des principales villes de Souss, l'agriculture et l'utilisation des eaux ont connu une évolution importante ; puisque les historiens du IX^{ème} siècle et du X^{ème} siècle parlèrent de la culture de la canne à sucre, du coton, de la banane, de l'orange, ainsi que des fraises. Toutes ces cultures importées dans le Souss, exigeaient une irrigation et un aménagement hydraulique bien définis pour s'adapter à leur nouvel environnement (Boujnikh, 2008). A cette époque, les grands *douars* et les villes comme Igli, Tidssi, Tiout et Taroudant étaient certainement équipés de plusieurs points d'eau, permettant à la population d'avoir une eau servant à leurs utilisations domestiques et à moulin leurs céréales. Ces moulins étaient, probablement, alignés sur les deux rives de l'*oued* ou installés sur les *séguias* (canal d'irrigation). La sédentarisation et la culture des grandes surfaces céréalières importantes auraient dû entraîner la construction des moulins. L'historien Al-Bakri (1028-1094) au XI^{ème} siècle a précisé que la rive droite du haut Souss près d'Igli, connaissait une culture de fruits et de canne à sucre : « [...] *On met une journée pour se rendre à Igli, la capitale de la province du Souss, située sur les bords d'un oued, il y a beaucoup de fruits et de canne à sucre.* » D'après ces indications, on remarque que le type de cultures signalé exigeait une eau permanente, un savoir-faire hydraulique et un important aménagement hydraulique cité par Al-Bakri qui écrivait : « [...] *L'honneur d'avoir fait construire le canal qui fournit de l'eau à la ville de Souss et d'avoir colonisé les bords de cette rivière est attribué à Abderahman Ibno Marouan [...].* ». Cette révolution hydraulique débuta avec les Almoravides et sera développée par les Almohades.

Au XIII^{ème} siècle, le géographe anonyme, auteur du « *Kitab-el-istibsar* » décrit le Souss avec ses différentes villes ; « *Le Souss El-Aqça se compose de nombreuses villes et de vastes territoires arrosés par l'oued Souss, [...] Il y a sur cette rivière une très grande bourgade nommée Taroudant, [...], où il y a le plus de canne à sucre, ainsi que des pressoirs. [...]. La capitale du Souss est Igli, grande vaste et très ancienne ville située dans la plaine arrosée par l'oued [...]. La canne à sucre y est aussi en abondance de même que les pressoirs [...].* ». Avec les Almohades les procédés pour capter des eaux de surface en élevant des *séguias* à partir des *oueds* ont été améliorés.

Au début du XIV^{ème} siècle Ibno Khaldoun écrivait à propos de la culture de la canne à sucre « [...] *Les bords de cette rivière sont couverts d'une suite ininterrompue de champs où l'on cultive les céréales et la canne à sucre* ».

L'occupation d'Agadir et de Massa par les portugais, vers la fin du XIV^{ème} siècle, a conduit les tribus du Souss à faire allégeance aux Saâdiens qui prêchaient la guerre sainte contre les portugais en 1510. Sous cette dynastie, l'hydraulique dans le Souss connaîtra sa période la plus glorieuse. Son œuvre hydraulique a non

seulement consisté à restaurer les restes des installations des Almohades, mais aussi, à mener une politique de l'eau remarquable (Boujnikh, 2008). Les faits, les vestiges archéologiques, les descriptions des historiens, des géographes, des voyageurs sont là pour permettre de reconstituer l'histoire de la grande hydraulique de cette plaine. La sucrerie des Ouled Messâoud nous offre une idée précise sur les pratiques de l'utilisation de l'eau.

Le complexe hydraulique sucrier des Ouled Messâoud

Au début du XIV^{ème} siècle, la fabrication du sucre était très modeste, et se caractérisait par des techniques assez simples. Au XVI^{ème} siècle, lorsque la priorité a été donnée au marché extérieur par les Saâdiens, il a fallu adapter les modes de production et perfectionner les installations hydrauliques. La force motrice étant apportée par l'eau, les aqueducs ont été aménagés de façon à produire une chute en actionnant la roue à aubes, qui elle-même permet la mise en route des meules (Boujnikh, 2008). Le jus de la canne, ainsi broyée, était alors conduit par de petites rigoles vers les citernes de stockage. Selon, les historiens les plantations de la canne à sucre se trouvent concentrés en quelques grands terroirs à quelques kilomètres de la sucrerie des Ouled Messâoud (fig. 1 et photo 1).



Photo 1. La sucrerie des Ouled-Messâoud vue du ciel. Cette photographie englobe pratiquement la sucrerie. Un peu partout sur ce glacis, on trouve des traces des aménagements hydrauliques, dont une partie est bien évidente ; l'aqueduc et les traces des bâtiments détruits de la sucrerie (source : A. Humbert).

The sugar refinery of Ouled-Messâoud seen by the sky. This photography includes practically the sugar refinery. Almost everywhere on this glacis, we find tracks of the hydraulic arrangements, a part of which is very obvious; the aqueduct and the tracks of buildings destroyed of the sugar refinery.

La fameuse sucrerie est située à quelques kilomètres, seulement, à l'ouest d'Arazane, et sur la rive gauche de l'oued Souss (fig. 2). L'ensemble du bâtiment est construit sur une surface couvrant près de deux hectares.

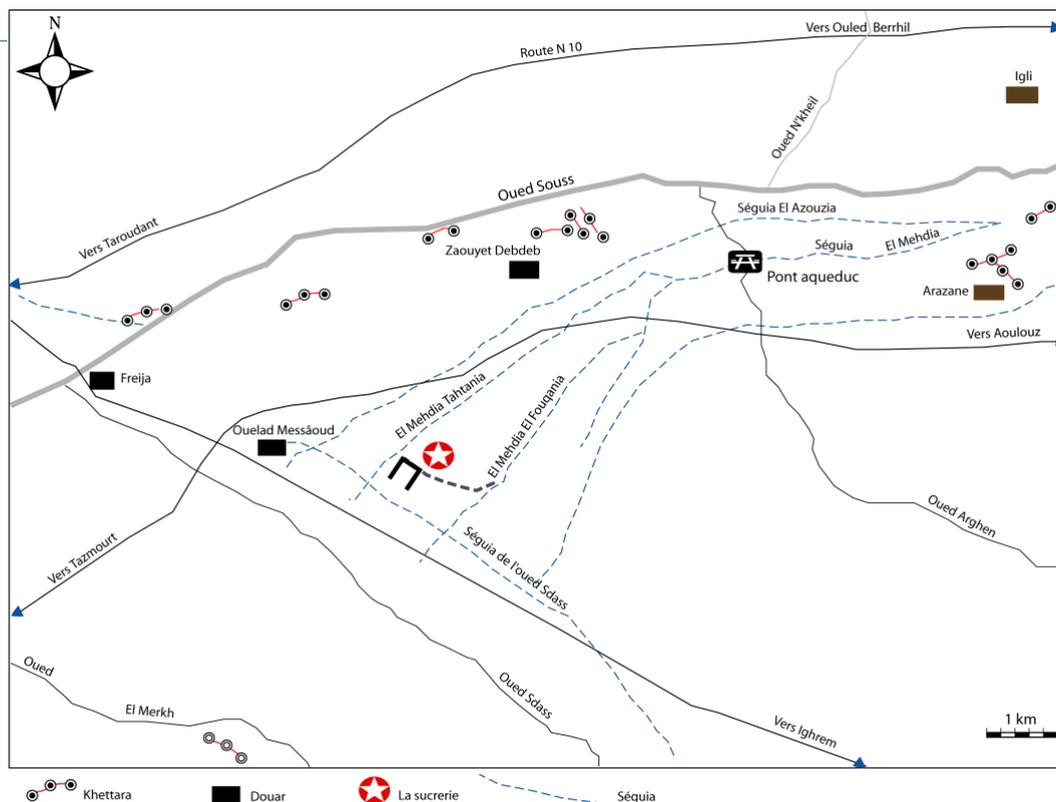


Figure 2. Localisation de la sucrerie des Ouled Messâoud (source : cartes topographiques de Tiout et d'Igli au 1/50000).
Location of the sugar refinery of Ouled Messâoud.

Certaines installations de cet ensemble hydraulique sont complètement dégradées, d'autres sont visibles et parfois même intacts. On est d'ailleurs frappé par l'ampleur de l'aqueduc qui surpasse celui de Tazmourt-I et Tazmourt-II². C'est à partir de l'aqueduc que commence le fonctionnement du réseau hydraulique interne de la sucrerie (Boujnikh, 2008). Ce réseau est divisé en plusieurs parties : l'aqueduc (photos 2, 3, 4 et 5), la roue (fig. 3 et photo 6) et la salle de broyage et le moulin.

L'aqueduc, une séguia aérienne portée par un mur en pisé

Sur de grandes distances, l'aqueduc (canal en pisé) de l'oued El-Ouaâr acheminait l'eau depuis les sources jusqu'à la sucrerie. L'eau qui faisait tourner la roue hydraulique était ensuite amené à grand frais vers les plantations et distribuée aux planteurs suivant la règle des tours d'eau. Ce magnifique ouvrage hydraulique est situé à quelques kilomètres seulement à l'ouest de Taroudant. Il confirme l'exploit des hydrauliciens peut-être Saâdiens. Cet aqueduc porte la fameuse séguia Tafellaguete qui traverse l'oued El-Ouaâr. Le site hydraulique est situé à six kilomètres environ, sur la rive gauche de l'oued Souss et à 16 kilomètres au sud est de la ville de Taroudant, l'ancienne capitale saâdienne.

² Tazmourt-I et Tazmourt-II : deux autres sucreries situées à 12 km à vol d'oiseau des Ouled-Messâoud, vers l'ouest.



Photo 2. L'aqueduc de l'oued El-Ouaâr.
Aqueduct of the oued El-Ouaâr.



Photo 3. El-Khrrajatte : aqueduc porteur de la séguia El-Mehdia (cl. A. Humbert).
Aqueduct El-Khrrajatte.

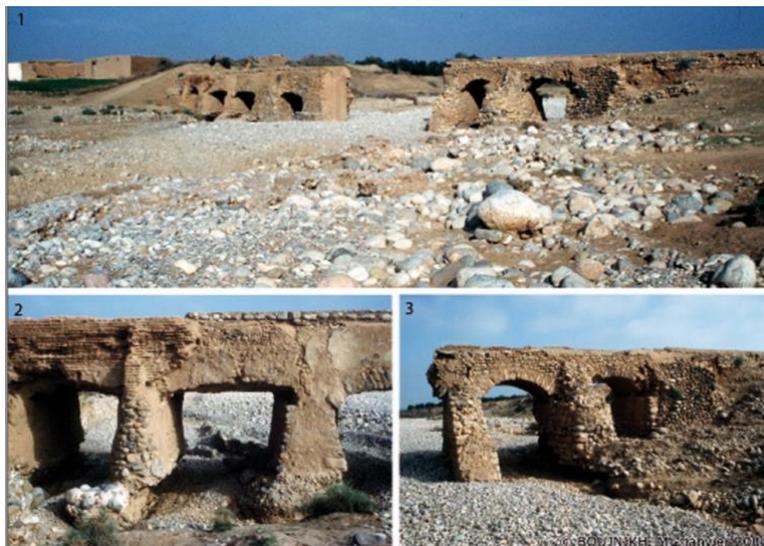


Photo 4. El-Khrrajatte : un bel ouvrage hydraulique du Souss (cl. Boujnikh, 2008).
El-Khrrajatte: a beautiful hydraulic structure of Souss.



Photo 5. Gros plan sur le sommet de l'aqueduc. Cet ouvrage d'environ 800 mètres est le mieux conservé de la sucrerie. L'aqueduc fut sans doute construit au XVI^{ème} siècle (cl. Boujnikh, 2008).

Close-up on the summit of the aqueduct. This work about 800 meters is the best preserved in the sugar refinery.

Roue et salle de broyage

Il semblerait que le broyage de la canne à sucre, avant l'arrivée des saâdiens, se faisait dans des *maâçeras* identiques à celles utilisées aujourd'hui pour l'obtention de l'huile d'olive. En effet, l'aspect de ces installations non hydrauliques, devait être assez proche de celui des meules qui écrasaient les olives. Les ouvriers étaient obligés de couper en plusieurs morceaux la canne à sucre avant de l'écraser. De nombreuses meules de pierres ont été trouvées le long de l'*oued* Souss ; Berthier (1966), lui-même les a étudiées entre Tazmourt-I et Tazmourt-II, sur les abords de la *séguia* El-Mehdia. Ces traces prouvent que la technique de broyage de la canne à sucre par des meules en pierres a été utilisée dans le Souss.

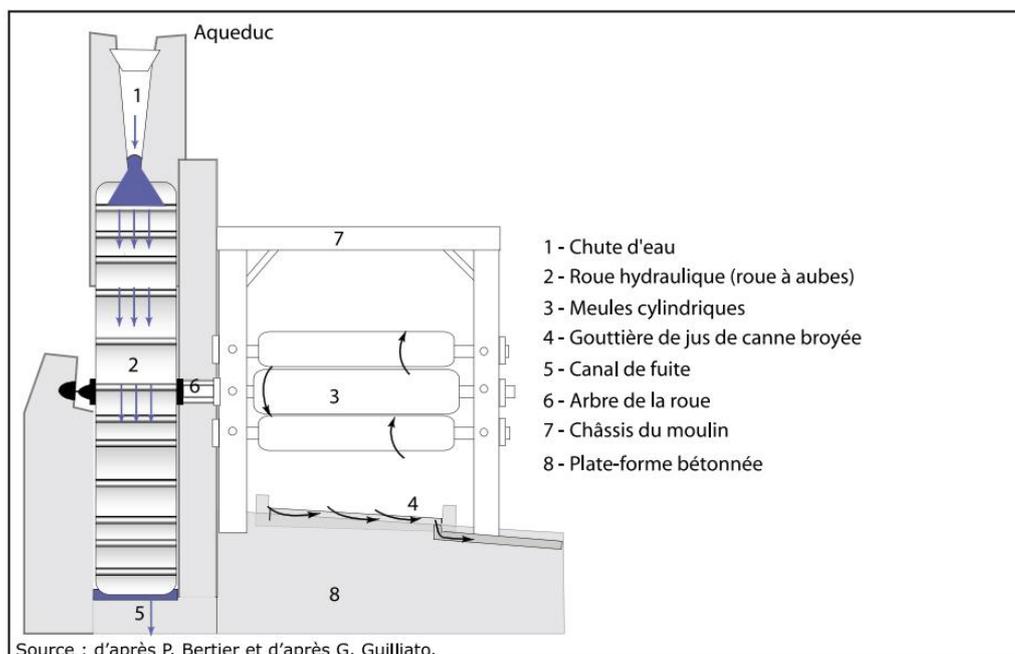


Figure 3. Reconstitution du moulin à eau de la sucrerie des Ouled Messâoud (source : d'après Bertier et Guilliato cités par Boujnikh, 2008).

Reconstitution of the water mill of the sugar refinery of Ouled Messâoud.



Photo 6. Emplacement de la roue hydraulique.
Location of the water wheel.

Le bassin de stockage

L'existence de ce bassin traduisait le souci de mise en réserve de l'eau, pour l'arrosage des champs en période de pénurie. L'ouvrage est situé à environ 500 m seulement en aval de l'emplacement de la roue, il couvre une surface proche de deux hectares. Selon Berthier (1966), sa capacité aurait été d'environ 36 000 m³ d'eau qui permettait d'emmagasiner une partie de l'eau de crue de l'*oued* Sdass. Les traces des quatre murs en pisé du bassin sont encore bien évidentes.

Le réseau externe de la sucrerie : une grande hydraulique saâdienne

Si les installations hydrauliques internes de la sucrerie révèlent l'ingéniosité des hydrauliciens saâdiens dans le Souss. Nul besoin de s'éloigner de la sucrerie, pour découvrir d'autres installations (khetaras et *séguias*) qui témoignent de la haute performance et l'exploit de ces spécialistes pour conduire l'eau de l'*oued* Souss à la sucrerie. À ce jour, certains tracés de *séguias* sont encore parfaitement visibles (fig. 4 et photo 7).

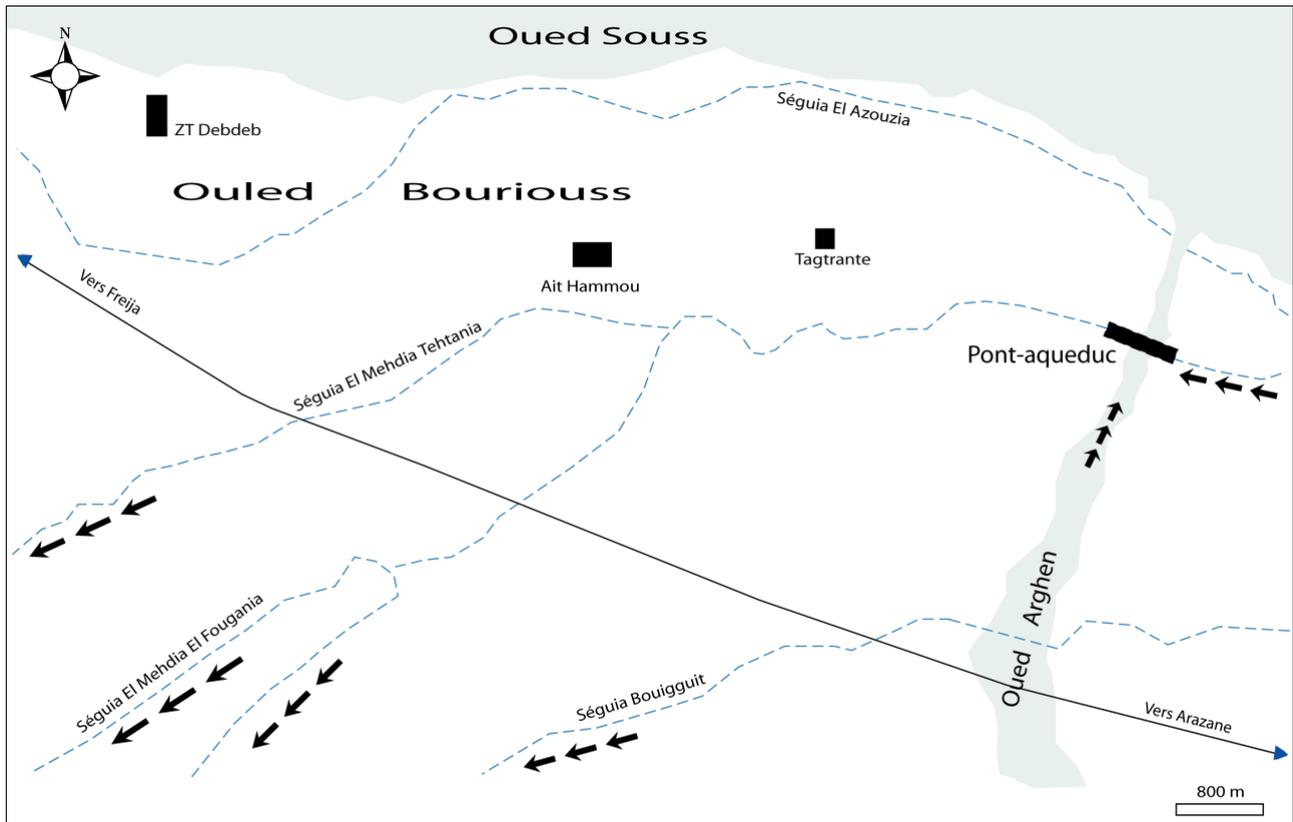


Figure 4. Les séguias « saâdiennes » de la partie amont des Ouled Messâoud. Ces ouvrages de plusieurs kilomètres de long relient le lit de l'oued aux aubes de la roue du moulin. Ces séguias sont encore bien évidentes dans le paysage et parfois même encore en service. D'autres, complètement disparues de la surface (source : photo aérienne d'Arazane, 1/40000, 1971).

The "saâdiennes" séguias of the upstream party of Ouled Messâoud. This séguias is still very obvious in the landscape and sometimes are still in service. Others, completely disappeared from the surface.

La séguia El-Mehdiä est la plus connue du Souss, c'est aussi l'une des rares à avoir été étudiée. C'est un ouvrage légendaire qui est devenu l'emblème du génie hydraulique saâdien. L'autre installation qui atteste de la haute performance de l'amenée de l'eau est la khettara.



Photo 7. Les deux branches du tronçon de la séguia El-Mehdiä El Fougania (cl. A. Humbert).

The two branches of the section of the séguia El-Mehdia El Fougania.

Les khattaras : une technique hydraulique révolutionnaire

Les khattaras constituent encore de nos jours un système ingénieux de captage des eaux souterraines de la nappe phréatique. La khattara est une galerie drainante souterraine. Elle est formée d'un ensemble de puits dont la profondeur diminue vers la sortie de la khattara. La technique repose sur l'idée d'acheminer les eaux de l'aquifère vers la surface en suivant une pente douce (photo 8). En effet, à un point de la descente, un puits peut servir pour tirer de l'eau pour les humains. La conduite souterraine est accompagnée sur le sol par un certain nombre de puits qui jouent le rôle d'aération et de point d'épuration et dont le nombre et la distance les séparant varient d'une khattara à une autre. Dans la région de Taroudant on retrouve de très vieilles khattaras (fig. 5). Il serait possible que celles-ci aient été destinées à l'irrigation des champs de cannes à sucre. Il est à noter que quasiment la totalité des khattaras de la rive droite de l'oued Souss ont complètement disparu de la surface du sol, suite à l'extension des grandes exploitations d'agrumes.

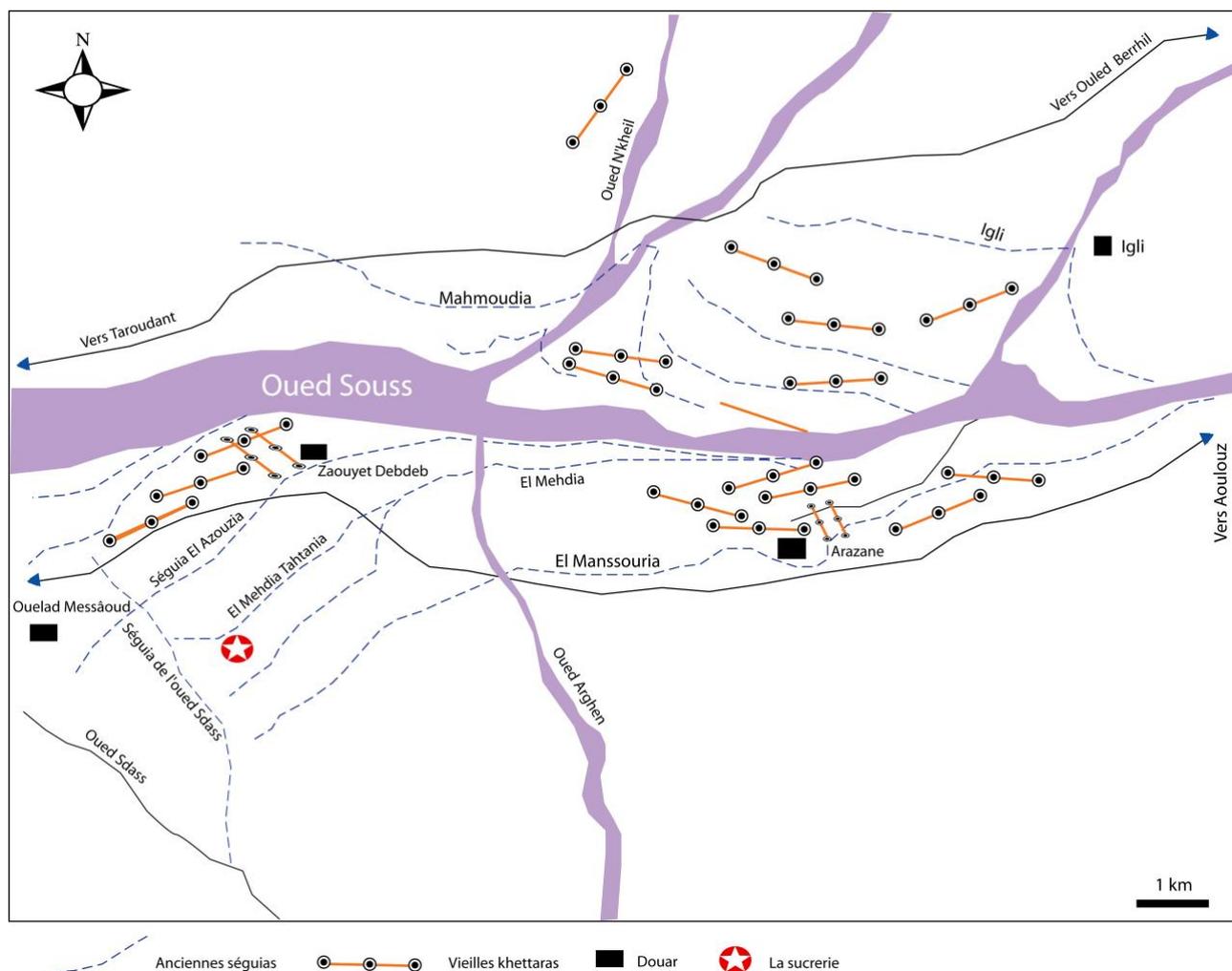


Figure 5. Les anciennes khattaras et les grandes séguias de la bande alluviale du Souss (source : cartes topographiques de la région au 1/50000 et photos aériennes de 1970).
The former khattaras and the big séguias of the alluvial band of Souss.



Photo 8. La khattara, tête de l'ancienne *séguia* El Hloua (cl. Boujnikh, 2008).
The khattara, head of the former séguia El Hloua.

Le plus frappant dans la région est le nombre considérable de vieilles khattaras sur la rive gauche de l'*oued* Souss ; celles-ci seraient construites pour drainer les eaux des inféroflux afin d'assurer l'irrigation des terroirs de cannes à sucre ; surtout que cette culture exigeait plus d'eau entre mars et octobre, période où le débit des eaux pérennes de l'*oued* Souss et de ses affluents s'affaiblit (Boujnikh, 2008).

Grâce au savoir-faire des hydrauliciens, les saâdiens ont su mettre en valeur la plaine du Souss, ils ont fait pousser la canne à sucre dans de vastes terroirs avec pour base l'irrigation, et ils ont su comment produire une énergie hydraulique suffisante pour la transformation de la canne à sucre. À cet effet, ils ont d'abord eu recours à des eaux visibles : les eaux *faïd* (la crue), les eaux pérennes et les semi-pérennes, et les eaux des sources, drainées dans des canaux (*séguias*) de gros calibre, et sur plusieurs kilomètres (Boujnikh, 2008). De plus, ils les ont fait franchir des *oueds* grâce à de beaux ponts aqueducs. Ensuite, ils ont cherché à consolider les apports de ces canaux au moment des périodes sèches à travers la mobilisation des eaux des inféroflux (eaux invisibles) du vaste lit de l'*oued* Souss, et ceci grâce à la technique de la khattara. Si ces installations hydrauliques ont autrefois participé activement à l'essor économique de la région du Souss, ils peuvent aujourd'hui être un levier de développement territorial à travers le développement de l'économie de la culture et du patrimoine.

Economie du patrimoine

Le recours au patrimoine permet de soulever des enjeux de développement. Les enjeux, s'ils sont culturels sont aussi d'ordre économique (Faouzi, 2011). Parler de l'économie du patrimoine ou de la mise en valeur du patrimoine ne peut être abordé sans examen de l'état des lieux, en termes de conservation et de gestion, pour pouvoir connaître les faiblesses et les contraintes qui le menacent et prévoir les opportunités et les

solutions possibles pour une meilleure valorisation de cette richesse. Nous avons déjà passé en revue l'état critique dans lequel se trouve le patrimoine hydraulique de la région, laissé bien à l'abandon, sans guère de mesures de sauvegarde. Les contraintes liées à la gestion du patrimoine de la région de Souss sont dues à la gestion cloisonnée, la multiplicité des intervenants, l'absence de coordination entre les différents intervenants, la forte concentration du service de tutelle et sa faible représentation territoriale au niveau de la région.

Une gestion cloisonnée et une multitude d'intervenants trop souvent limitée au patrimoine monumental et architectural alors que la notion de patrimoine recouvre bien d'autres éléments, comme le patrimoine archéologique, urbanistique, archivistique, artistique, documentaire et ethnographique. Malgré cela, il n'existe pas aujourd'hui de conception globale de la politique du patrimoine aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Les collectivités locales, les établissements publics et privés, les différents ministères (culture, urbanisme et aménagement de l'espace, tourisme, intérieur, eaux et forêts...), des particuliers et d'autres acteurs développent chacun sa propre politique sans aucune coordination. Les services régionaux de ces différentes instances opèrent également sans concertation et généralement sans réel pouvoir pour la prise de décision.

La gestion du patrimoine culturel sur l'ensemble du territoire national est institutionnellement reconnue au ministère de la culture par le biais de la direction du patrimoine culturel. A cela s'ajoute la présence très limitée de la direction du patrimoine culturel dans la Région de Souss Massa qui n'est guère représentée parmi les différents établissements déconcentrés qui se trouvent au niveau de certaines régions du royaume, à savoir les Inspections des Monuments Historiques et des Sites (IMHS), les conservations des sites historiques (CSH) et les musées. Le seul et unique service qui lui est rattaché est un centre de recherche qui se trouve à Ouarzazate : le Centre d'Etudes et de Recherches sur les *Kasbah* de l'Atlas et du Sud (CERKAS). Et comme c'est le cas de toutes les directions régionales du ministère de la culture, la direction régionale de RSMD ne dispose pas de service spécialisé qui peut s'occuper de la gestion du patrimoine.

Les affaires du patrimoine culturel se trouvent parmi les tâches du seul service des affaires culturelles que l'on trouve dans cette direction. Néanmoins, ce dernier ne peut en aucun cas assumer de telles tâches, en raison de l'absence de délégation de pouvoir et du manque de moyens et de compétences.

La direction du patrimoine de la RSMD³ est intervenue en supervisant certaines activités d'inventaire et de documentation, le classement de plusieurs sites et monuments, voire sur quelques interventions techniques. Cependant, le bilan des activités réalisées reste très en deçà de la richesse et des exigences de ce patrimoine.

³ La nouvelle région Souss-Massa est l'une des douze nouvelles régions du Maroc instituées par le découpage territorial de 2015. Elle comprend l'ancienne région Souss-Massa-Drâa à l'exception du Drâa. Les provinces du Draa sont rattachées aux provinces du Tafilalet pour former la nouvelle région Drâa-Tafilalet.

En ce qui concerne les mesures de protection prises à l'égard de certaines richesses patrimoniales, il faut préciser que leur nombre reste dérisoire et leurs effets très limités

On constate que malgré les richesses patrimoniales inestimables dont dispose la région de Souss ; celles-ci ne sont ni assez connues, ni assez maîtrisées en termes de gestion, pas plus qu'elles ne sont valorisées ou exploitées en tant que ressources régionales susceptibles de créer de nouvelles opportunités pour le développement. Certes, le Maroc est doté d'une administration et d'une réglementation en la matière. Mais le mode de gestion demeure cloisonné, concentré au niveau de l'administration centrale et manque des moyens nécessaires. Exceptées les quelques réalisations de la direction du patrimoine du Ministère de la culture, la majorité des monuments, des sites et des biens culturels de la région est dans une situation critique. Le coût de la centralisation de la décision doit être appréhendé en termes de perte parmi l'héritage patrimonial et de perte d'opportunités pour le développement régional.

Quelles opportunités pour le développement de l'économie du patrimoine ?

Malgré l'état critique dans lequel celui-ci se trouve actuellement, il présente de nombreuses opportunités susceptibles d'élargir le champ des activités économiques. Toutefois, la valorisation du patrimoine et le développement d'une économie basée, en partie, sur les richesses patrimoniales ne peuvent être atteintes sans la réalisation d'un certain nombre de préalables, à savoir la mise en place d'une gestion performante qui permettra de combler les lacunes de la gestion actuelle et le développement des activités économiques liées au patrimoine.

L'élaboration d'une stratégie de valorisation de l'héritage de la région de Souss suppose l'adoption d'une nouvelle approche visant d'une part à réorganiser le cadre institutionnel et juridique, et d'autre part à mettre en place des instruments et des mécanismes en mesure de répondre aux exigences du processus de mise en valeur et de gestion durable d'une telle ressource : identification et documentation, sauvegarde, conservation, restauration, réhabilitation, promotion et transmission.

Cette approche doit être encadrée et appuyée par une politique de vulgarisation, de participation et enfin par le développement des activités économiques liées au patrimoine. Autrement dit, toute stratégie consistant à marier le patrimoine à l'économie doit reposer sur la consolidation de la déconcentration, implication des populations, des professionnels et de la société civile, partenariat, la décentralisation culturelle, la création de services publics capables de mener une vraie politique de préservation et de valorisation du patrimoine culturel. Aussi, cette stratégie doit impliquer l'Etat, les collectivités locales, les propriétaires privés, les associations, les professionnels et les populations concernées.

La question sous-jacente est la suivante : existe-il une réelle demande de ces collectivités dans le domaine culturel en général et patrimonial en particulier ? La majorité d'entre elles affirment avoir des préoccupations

plus importantes et que cela va leur coûter cher. L'intervention des collectivités locales au niveau du patrimoine dépend fortement de la sensibilité des équipes élues. Cependant, elle relève également de la présence d'un staff administratif compétent. De ce fait, le renforcement des collectivités locales par des professionnels est indispensable : conservateurs, architectes, urbanistes spécialisés, ingénieurs, géographes, historiens, ethnologues, archéologues, entrepreneurs culturels et spécialistes du tourisme. Une politique au plus près du terrain suppose aussi la création d'un arsenal juridique qui répond à des besoins concrets.

Au niveau communal, la création d'une cellule communale du patrimoine peut contribuer efficacement au souci de protection et de développement des ensembles historiques et des sites qui ne sont pas protégés. La démarche consiste à identifier les enjeux patrimoniaux sur le territoire, à fixer les objectifs, à déterminer le périmètre de la zone et à mettre en œuvre un mode de gestion en fonction de la spécificité des lieux. Cette cellule aura trois missions décisives : le conseil, le contrôle et la conservation. Elle expliquera aux élus, décideurs et à leurs administrés les conséquences à long terme des dispositifs de protection et participera à leur mise en œuvre. Elle sera consultée également lors des travaux de construction, lors de réutilisation des bâtiments anciens, de mise en place de circuits du tourisme culturel. Tout cela permettra de renforcer le rôle de ce patrimoine culturel dans les politiques et les stratégies de développement.

Il est connu que toute stratégie de valorisation du patrimoine culturel doit comporter un volet socio-économique. Avec l'émergence de nouvelles économies alternatives, basées sur les particularités régionales, la région de Souss ne doit pas échapper à cette tendance qui présente des possibilités diverses, notamment en matière de développement et d'exploitation des ressources patrimoniales, d'où la nécessité de leur conservation par la réalisation d'un plan général de sauvegarde plus rigoureux. Une fois bien exploitées, ces richesses joueront, sans aucun doute, un rôle primordial dans le développement régional à travers le développement du tourisme surtout que plusieurs millions de visiteurs sont intéressés par les diverses facettes de l'offre culturelle. Cela nous renvoie à la question de l'adoption et de l'apport des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) dans la valorisation du patrimoine.

Les NTIC, talon d'Achille des acteurs locaux

Dans un contexte de concurrence entre les territoires, l'innovation apparaît comme un des moteurs essentiels de la compétitivité (Landel et Senil, 2009). Les NTIC qui sont assimilables à des innovations, sont perçues comme un outil de valorisation du patrimoine en tant que ressource territoriale. La revue de la littérature traitant le sujet du rôle du patrimoine dans le développement des territoires a permis de mettre en évidence l'importance de l'apport des NTIC au domaine de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine. Nous pouvons alors nous demander comment les NTIC contribuent-elles à l'essor de l'intelligence territoriale en valorisant le patrimoine qui constitue une richesse inédite pour le territoire ?

Il apparaît que pour la sauvegarde et la valorisation d'un patrimoine, l'apport des TIC (comprenant notamment le Web, son imagerie et ses moteurs de recherche) est essentiel et incontournable. Selon Venturini (2006), les NTIC peuvent être à la fois un outil d'aide à la sauvegarde, mais aussi un outil essentiel de diffusion, d'accès médiatisé et de partage. Elles ouvrent une voie nouvelle et permettent un développement considérable vers la communication, par l'image, du patrimoine (Guibal et Lazier, 1990). Elles ouvrent les frontières, contractent les distances et réduisent les contraintes géographiques, en nous proposant un espace virtuel ou le cyberspace qui repositionne le « local » face au « global » (Venturini, 2006). L'élément patrimonial peut représenter le territoire pour les gens qui le découvrent via les sites web (Venturini, 2006).

Communiquer notre patrimoine équivaut à débattre du devenir de notre territoire. L'une des interrogations consiste donc à savoir quelles sont les facteurs qui expliquent le non-usage des TIC dans notre région d'étude. D'après Kellner *et al.*, (2010), le manque de connaissance des outils de l'internet explique en grande partie l'absence de son usage et de son appropriation. Cela est confirmé par les entretiens que nous avons menés auprès des acteurs locaux, desquels il ressort que les objets technologiques ne font pas sens dans leur vie quotidienne. Les principaux facteurs de non-usage sont l'absence de besoin, le manque d'intérêt et de motivation dans les TIC. Cependant, le facteur clé reste le manque de connaissances de cet outil et de son fonctionnement et surtout la méconnaissance de son importance dans la valorisation du patrimoine. Par conséquent, n'est-il pas étrange de demander aux acteurs locaux de s'approprier les TIC pour valoriser un patrimoine dont ils ignorent la valeur et l'importance comme ressource territoriale ? Nous pensons que si le premier maillon à savoir la prise de conscience du rôle que pourra jouer le patrimoine dans le développement territoriale, est défaillant, c'est toute la chaîne de valorisation qui est faussée.

Compte tenu de ce qui précède, la mise en place des infrastructures des TIC au bénéfice du développement territorial, ne peut se faire que si l'on fait appel à des compétences pluridisciplinaires (Bertacchini, 2004). En effet, c'est là que réside la capacité ou l'incapacité du territoire à obtenir ces résultats.

Le non-usage est donc considéré comme une situation déficitaire, une défaillance ou une injustice culturelle contre laquelle il faudrait lutter (Kellner *et al.*, 2010). C'est la raison pour laquelle il est indispensable de mettre en place des actions plus profondes et à long terme, et de communiquer sur les initiatives.

Conclusion et perspectives

La région de Souss a connu une histoire riche et mouvementée qui nous a légué un patrimoine culturel considérable. C'est sous le règne des saâdiens qui a duré plus d'un siècle (de 1525 à 1659) que le Souss était à son apogée. Au cours de cette période, le Souss était unifié par un gouvernement puissant contrôlant tout le pays. Le commerce étant la première source de revenu et de richesse ; le marbre d'Italie était échangé contre le sucre, pour les palais du sultan, il est donc normal que les sultans saâdiens se soient intéressés à la

question hydraulique, en réalisant une grosse mobilisation des ressources hydrauliques aboutissant à des installations hydrauliques énormes qui témoignent d'une grande ingéniosité. De ces ouvrages hydrauliques ne reste aujourd'hui que des ruines, seuls restes visibles, quelques murs ruinés, des aqueducs en piteux état, l'emplacement de la sucrerie et les traces des anciennes séguias. Les acteurs locaux ont montré leur incapacité à participer au développement et à créer une dynamique de spécification attachée à harmoniser la construction et la valorisation des ressources. La valorisation de cette richesse patrimoniale est encore en deçà des potentialités existantes. Cela nous renvoie au rapport des marocains au patrimoine devant la multiplicité des initiatives prises par des étrangers qui découvrant des héritages marocains séculaires n'hésitent pas à les valoriser en leur affectant de nouvelles fonctions en tant que patrimoine. En effet, les reconversions de nombreuses kasbah dans le sud et les acquisitions et rénovations d'anciennes demeures dans les centres anciens sont souvent, d'abord le résultat des initiatives des étrangers (Berriane, 2010), les marocains se contentant d'aller dans le sillage de ces étrangers.

Le patrimoine est aujourd'hui un concept central dans le débat autour du développement durable et de la recomposition des territoires. Son intégration dans le processus de développement est une nécessité absolue. Le patrimoine doit être considéré comme un levier de l'action publique et privée, car son développement dans le cadre des pôles, induirait des retombées sociales, économiques, financières et environnementales considérables à l'échelle locale et régionale, voire même nationale.

Il est donc temps d'établir, de toute urgence, un plan et une stratégie de sauvegarde, de restauration et de valorisation en incorporant les atouts du patrimoine dans la stratégie régionale de développement économique et social. C'est ainsi que plusieurs recommandations peuvent être formulées dans ce sens :

- Il faut intégrer la valorisation du patrimoine culturel en tant que priorité dans les plans communaux de développement de toute la région de Souss-Massa-Draa ;
- Il faut doter les professionnels et les acteurs de la culture de compétences et d'outils permettant d'améliorer la gestion, la préservation et la valorisation du patrimoine ;
- Il faut créer un nouveau système de documentation informatisé et réaliser un portail dédié au patrimoine culturel de la région ;
- Mettre à niveau le système d'inventaire du patrimoine ;
- Procéder au recensement de tous les sites patrimoniaux de la région ;
- Mener une campagne de sensibilisation auprès des habitants et de formation à la protection du patrimoine ;

- Implantation de panneaux d'information, d'interprétation et de signalisation ;
- Conception d'une offre en animation ordonnée autour des curiosités naturelles et culturelles ;
- Développer des activités économiques liées au patrimoine ;
- Elaboration de supports promotionnels, dépliants et des sites web (en français, en anglais et en arabe) ;
- Il est nécessaire maintenant de capitaliser les travaux de recherche scientifique (colloques internationaux, thèses, etc.), sous forme d'une édition systématique en ligne pour les textes, d'une base de données bibliographique accessible à tous les chercheurs ;
- Il faut concevoir un plan de développement régional touristique en élaborant un programme diversifié selon une vision prospective et un projet clair de développement intégrant toutes les composantes de l'activité comme l'accueil, l'hébergement, l'animation, l'intégration d'autres formes du tourisme (comme le tourisme culturel) et la préparation des structures de communication et de transport. Pour cela le benchmarking doit être envisagé en s'inspirant des expériences des autres régions touristiques comme la Sardaigne, l'île de la Palma dans les Canaries, le Pays Cathare en France, où on détourne une partie des visiteurs des villes touristiques ou du littoral vers les zones rurales plus reculées. Dans ces régions et dans toute l'Europe, le patrimoine s'intègre facilement dans des itinéraires touristiques ou des circuits thématiques. Les régions à visiter sont toujours enracinées dans l'histoire. Il suffit d'ouvrir les dépliants touristiques de ces régions pour s'apercevoir que le patrimoine y tient la place centrale.

Bibliographie

- Barel, Y.** (1981). Modernité, code, territoire. *Les annales de la recherche urbaine*, 10/11, 3-21.
- Berriane, M.** (2010). Patrimoine et patrimonialisation au Maroc. *Hesperis-Tamuda* (Vol. XLV), 11-17.
- Bertacchini, Y.** (2004). Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel local. *Communication et organisation*, 25. En ligne <http://communicationorganisation.revues.org/2948>.
- Berthier P.** (1966). *Un épisode de l'histoire de la canne à sucre : les anciennes sucreries du Maroc et leurs réseaux hydrauliques, Étude archéologique et d'histoire économique* (Vols. 1-2). Paris : CNRS.
- Boujnikh, M.** (2008). *Évolution des paysages irrigués dans le Souss Oriental (Maroc)*. Thèse de doctorat en géographie non publiée, Université Nancy 2, Nancy.
- Choay, F.** (1988), *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil.

Journal of Tourism and Heritage Research (2019), vol, n° 2, n° 3 pp. 491-515. Hassan Faouzi
. "Hydraulic heritage of the upstream souss, Morocco : untapped territorial resource"

- El Ansari, R.** (2013). Patrimoine et développement régional au Maroc. In *culture, patrimoine et savoir : actes du 50^e colloque de l'Association des Sciences Régionales de Langue Française (ASRDLF)*. Mons : ASRDLF.
- El Bakri, A. O.** (1965). *Description de l'Afrique septentrionale* (baron de Slane, Trad.). Paris : Adrien-Maisonneuve. (Œuvre originale publiée en 1859).
- Faouzi, H.** (2011, 10 Octobre). Le patrimoine au service du territoire. *Libération* (Casablanca), p. 5.
- François, H., Hirczak, M., et Senil, N.** (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 5, 683-700.
- Guibal, J., et Lazier, I.** (1990). La gestion et la communication du patrimoine ethnographique. Vidéralp-Musées : une banque de données et d'images en Rhône-Alpes. *Terrain*, 14, pp. 132-142.
- Ibn Khaldoun,** (1863). *Les Prolégomènes* (William Mac Guckin de Slane, Trad.). Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner. (Œuvre originale publiée en 1405).
- Kellner, C., Massou L., et Morelli, P.** (2010). (Re) penser le non-usage des tic. *Questions de communication*, 18, 7-20.
- Landel, P. A., et Senil, N.** (2009). Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement. *Développement durable et territoires*, 12. DOI : 10.4000/developpementdurable.7563.
- Landel, P. A.** (2006). Invention de patrimoines et construction des territoires. In Gumuchian H., Pecqueur B. (Eds.), *La ressource territoriale* (pp. 149-157). Paris : L'Harmattan.
- Léon L'africain,** (1981). *Description de l'Afrique* (A. Epaulard, Trad.). Paris : Adrien Maisonneuve. (Œuvre originale publiée en 1530).
- Pecqueur, B.** (2006). Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, 124-125, 17-32.
- Peyrache-Gadeau, V.** (2004). Ressources territoriales - milieux Innovateurs, variation des durabilités des territoires. *Montagnes Méditerranéennes*, 20, 7-19.
- Poulot, D.** (2006). *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe-XXIe siècle : du monument aux valeurs*. Paris : Presses Universitaires de France (PUF).
- Venturini, M. M.** (2006). Tic, culture, territoire : le trièdre du développement patrimonial. *Communication et organisation*, 30, 216-228.